

CPAM 92  
92026 NANTERRE CEDEX

Mon numéro : 2 85 07 99 351 410 82  
Mon nom ou celui de mon ayant droit :  
MRABTI Wejden  
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli.  
Avec l'appli sur mon smartphone c'est très simple !

**3646** Service gratuit  
+ prix appel

Mme OUERTANI Wejden  
2 EME ETG GAUCHE  
56 RUE GAMBETTA  
92500 RUEIL MALMAISON

A l'attention de :  
OUERTANI Wejden

Le 04/07/2023

## > MON ATTESTATION DE DROITS À L'ASSURANCE MALADIE

Madame,

Vous êtes affiliée à un régime d'assurance maladie pour la protection de votre santé.

**Pour faire valoir vos droits, vous trouverez ci-joint une attestation à présenter aux professionnels de santé (médecins, pharmaciens, etc.) si vous ne disposez pas de la carte Vitale.**

En cas de changement d'activité, de déménagement, de mariage ou de naissance, pensez à informer rapidement votre organisme d'assurance maladie et à mettre à jour votre carte Vitale. Vos droits seront ainsi actualisés.



**La mise à jour de ma carte Vitale, c'est maintenant !**

Des bornes de mise à jour sont à ma disposition dans toutes les caisses d'assurance maladie, les pharmacies et dans certains établissements de santé.

Avec toute mon attention,

votre correspondant de l'Assurance Maladie



Mon numéro : 2 85 07 99 351 410 82  
 Mon nom ou celui de mon ayant droit :  
 MRABTI Wejden

## Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 04/07/2023 au 03/07/2024 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

| Organisme de rattachement sécurité sociale                         | Code gestion                                              | N° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous) | Modulation du ticket modérateur |
|--------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 01 921 9241                                                        | 10                                                        | 2 85 07 99 351 410 82                                                                  |                                 |
| Bénéficiaires(s)<br>nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage | N° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information) |                                                                                        | Né(e) le / rang                 |
| MRABTI Wejden OUERTANI<br>a déclaré un médecin traitant            | 2 85 07 99 351 410 82                                     |                                                                                        | 28/07/1985 1                    |
| OUERTANI Adam                                                      | 1 14 02 99 351 412 37                                     |                                                                                        | 06/02/2014 1                    |
| OUERTANI Lina                                                      | 2 21 03 92 073 151 11                                     |                                                                                        | 16/03/2021 1                    |

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès du Directeur de votre organisme d'assurance maladie ou de son Délégué à la Protection des Données. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.114-17-1 du Code de la Sécurité Sociale.